

« Développer une mobilité pour tous »

Jean-Charles Chevassus | actus experts technique | Publié le 17/06/2021

Francis Demoz est le délégué général du Laboratoire de la mobilité inclusive. Il revient sur ce que signifie le concept de « mobilité inclusive » et comment le laboratoire agit pour favoriser les projets de mobilités solidaires sur les territoires.



Quels sont les champs d'action du LMI ?

Depuis sa création en 2013, le Laboratoire de la mobilité inclusive (LMI) soutient, en tant que think tank et do tank, le développement d'une mobilité pour tous. Il agit pour favoriser une mobilité plus inclusive ⁽¹⁾ ^[1]. Il compte quinze membres issus des sphères publiques, privées et de la société civile.

Quelle est la définition de la mobilité inclusive ?

Le laboratoire porte une approche systémique de la mobilité. Traiter de mobilité inclusive, c'est se défaire d'une approche technique, centrée sur les flux de déplacements, pour considérer la mobilité dans sa finalité d'accès, celle qui permet d'accéder à l'emploi, à l'éducation, aux soins, à l'alimentation, aux loisirs ou encore à la culture. La mobilité est un fondement de notre société, mais reste fragile. En France, une personne sur quatre déclare être contrainte dans sa mobilité.

Quelles sont précisément ces inégalités ?

Les inégalités, de plusieurs ordres, se superposent parfois. Ainsi, la fracture territoriale entre métropoles, périphéries urbaines et zones rurales ne cesse de croître. Un tiers des Français vivent dans des territoires ruraux ou périurbains et sont ainsi confrontés à l'éloignement des services, des établissements scolaires et médicaux, aux difficultés d'accès aux transports collectifs, à l'allongement des trajets domicile-travail, avec pour conséquence une dépendance à la voiture. Ces mêmes territoires rencontrent des difficultés d'accès au

numérique et donc à l'information sur la mobilité. Les inégalités sont également d'ordre économique : la part du budget consacré au transport est ainsi quatre fois plus importante pour les ménages les plus vulnérables que pour les ménages les plus aisés. Les inégalités en matière de mobilité entraînent aussi des fractures sociales et professionnelles : une personne en insertion sur deux a déjà refusé un emploi. Enfin, les inégalités sont d'ordre cognitif. Lire une carte, se repérer dans la ville, comprendre un réseau de transport ou utiliser une application smartphone n'a rien d'inné, mais nécessite un ensemble de capacités, de compétences et de savoir-faire. Face à toutes ces fractures, le LMI produit des études et des recherches afin de développer une meilleure compréhension des freins liés à la mobilité.

Comment le LMI travaille-t-il avec les collectivités ?

Le LMI a aussi pour ambition d'accompagner et de soutenir les collectivités, les citoyens, et les entreprises qui souhaitent engager des dispositifs de mobilités plus inclusifs. Dans ce cadre, nous avons élaboré avec le soutien du ministère de la Transition écologique, le site « Tous mobiles » dédié à la mobilité solidaire ⁽²⁾ ^[2]. Il s'adresse à tous les acteurs locaux et aux collectivités qui jouent un rôle majeur de cohésion entre citoyens et territoires et qui sont le point d'ancrage de cette mobilité solidaire. Le site propose des clés de lecture « pour comprendre » la mobilité solidaire, ses enjeux et son écosystème, mais aussi un cadre méthodologique « pour agir », et pour susciter le développement d'actions ou de services dans le contexte de la loi d'orientation des mobilités (LOM), qui introduit de nouvelles dispositions en matière de mobilité solidaire.

Quels sont vos projets et réalisations actuelles ?

Dans le cadre du projet « Tous mobiles », nous proposons tout au long de cette année 2021 un cycle de webinaires afin de montrer concrètement comment la mobilité solidaire peut apporter des solutions sur les territoires. Par ailleurs, nous publierons avant l'été un guide dédié « aux plateformes de mobilité ». Si tout le monde en a déjà entendu parler, il semble toujours aussi difficile d'en donner une définition précise, de savoir à qui elles s'adressent, c'est tout l'enjeu de cette publication. Enfin, nous venons de lancer un projet de recherche exploratoire en vue de la construction d'un référentiel d'éducation à la mobilité.

CHIFFRES CLES

- 22 millions de personnes vivent dans des territoires ruraux ou périurbains, avec pour conséquence une dépendance à la voiture.

POUR ALLER PLUS LOIN

- La métropole peut aussi être inclusive, hospitalière, résiliente
- Mobilité inclusive: l'accès aux transports, premier pas vers l'emploi